



KPMG S.A.
Champagne Ardenne
33 Rue Dubois Crancé
B.P. 411
08013 Charleville-Mézières Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 24 33 25 57
Télécopie : +33 (0)3 24 33 55 54
Site internet : www.kpmg.fr

**Mission Locale pour l'Insertion
Professionnelle et Sociale des Jeunes des
communes du bassin d'emploi de
Charleville-Mézières**

Rapport général
du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006
Mission Locale pour l'Insertion Professionnelle et Sociale des
Jeunes des communes du bassin d'emploi de Charleville-Mézières
2, place de la Gare – 08000 Charleville-Mézières

Ce rapport contient 22 pages
Référence : PZ/JMS



KPMG S.A.
Champagne Ardenne
33 Rue Dubois Crancé
B.P. 411
08013 Charleville-Mézières Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 24 33 25 57
Télécopie : +33 (0)3 24 33 55 54
Site internet : www.kpmg.fr

Mission Locale pour l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes des communes du bassin d'emploi de Charleville-Mézières

Siège social : 2, place de la Gare - 08000 Charleville-Mézières

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Mission Locale pour l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes des communes du bassin d'emploi de Charleville-Mézières, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté notamment sur la traduction comptable des conventions de financement.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Charleville-Mézières, le 23 mars 2007

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Patrick Zeimett

ACTIF	Montant brut	Amort.ou prov	Montant net	31/12/2005
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOB. INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développt				
Cessions,logiciels droits simili	9 821	9 821		
Droits au bail				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
TOTAL	9 821	9 821		
IMMOB. CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques mat. out.industriel				
Autres immobilisations corporelles	163 953	144 046	19 906	18 260
Immobilisations en cours				
TOTAL	163 953	144 046	19 906	18 260
IMMOB. FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées à des particip				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob.financières	200		200	
TOTAL	200		200	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	173 974	153 868	20 106	18 260
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
Matières premières, approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL				
Avances et acomptes sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	259 042		259 042	260 495
TOTAL	259 042		259 042	260 495
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	567 144		567 144	520 573
Charges constatées d'avance	3 559		3 559	5 260
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance	829 746		829 746	786 328
TOTAL DE L'ACTIF	1 003 721	153 868	849 853	804 589

Au 31/12/06

PASSIF (AVANT REPARTITION)

EUR

	Exercice 06	Exercice 05
FONDS PROPRES		
Fonds associatif sans droit de reprise	325 334	275 745
Fonds associatif avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves de fonctionnement		
Autres réserves		
Affectation au projet associatif		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	11 655	47 689
Fonds associatif représentatif		
Subventions d'investissements renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit du propriétaire prêteur		
TOTAL	336 989	323 434
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
FONDS DE DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	112 098	126 304
TOTAL	112 098	126 304
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 382	40 225
Dettes fiscales et sociales	151 062	107 066
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	183 319	206 641
Produits constatés d'avance	2 000	916
TOTAL	400 764	354 850
TOTAL PASSIF	849 853	804 589

COMPTE DE RESULTAT

MISSION LOCALE

Période de l'exercice 31/12/06
 Période de l'exercice précédent 31/12/05

EUR

	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de Marchandises		
Production vendue autres services		
SOUS TOTAL		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 013 319	940 584
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges	25 314	39 702
Cotisations		
Autres produits	1 380	10 027
TOTAL	1 040 014	990 313
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	18 288	17 076
Autres achats et charges externes	149 722	147 035
Impôts, taxes et versements assimilés	59 514	49 629
Salaires et traitements	578 025	481 140
Charges sociales	209 941	193 171
Dotations aux amortissements des Immobilisations	8 656	8 329
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	22 558	28 991
TOTAL	1 046 707	925 374
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 6 693	64 938
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Autres intérêts et produits assimilés	4 663	5 341
Reprises sur provisions, transferts de charges		214
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	194	
TOTAL	4 857	5 556
CHARGES FINANCIERES		
Dot. financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		194
TOTAL		194
RESULTAT FINANCIER	4 857	5 361
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	- 1 835	70 300
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		16
Produits exceptionnels sur opérations en capital	54	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL	54	16
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	54	11
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL	54	11
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	5
Impot sur les sociétés	715	857
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	67 326	76 340
Engagements à réaliser sur ressources affectées	53 120	98 101
TOTAL DES PRODUITS	1 112 253	1 072 227
TOTAL DES CHARGES	1 100 598	1 024 538
EXCEDENTS OU DEFICITS	11 655	47 689

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS MISSION LOCALE

AU 31/12/06

EUR

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements porte à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOB. INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles	9 821				9 821
TOTAL	9 821				9 821
IMMOB. CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques mat. out.industriel	16 220				16 220
Inst. Générales, ag.am.divers	137 429	10 303			147 732
Mat.bur.et informatique ,mobilier					
TOTAL	153 649	10 303			163 953
IMMOB. FINANCIERES					
Participations					
Créances rattachées à des particip					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immob.financières		200			200
TOTAL		200			200
TOTAL GENERAL	163 471	10 503			173 974

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS MISSION LOCALE

AU 31/12/06

EUR

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements porte à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOB. INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles	9 821				9 821
TOTAL	9 821				9 821
IMMOB. CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques mat. out.industriel	14 276	530			14 806
Inst. Générales, ag.am.divers	121 112	8 126			129 239
Mat.bur.et informatique ,mobilier					
TOTAL	135 389	8 656			144 046
TOTAL GENERAL	145 211	8 656			153 868

KPMG Entreprises
 Département de KPMG SA
 Le Commissaire aux Comptes

MISSION LOCALE

Annexe
Aux comptes annuels de l'exercice clos le
31.12.2006

Montants exprimés en euros

SOMMAIRE

1- FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Evènements principaux de l'exercice	1
1.2 Principes, règles et méthodes comptables	
1.2.1 Présentation des comptes	1
1.2.2 Méthode générale	1
1.2.3 Changement et méthode d'évaluation	2
1.2.4 Changement de méthode de présentation	2

2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles	3
2.1.1.1 Principaux mouvements	3
2.1.1.2 Méthode d'amortissements	3
2.1.2 Immobilisations corporelles	3
2.1.2.1 Principaux mouvements	3
2.1.2.2 Méthode d'amortissement	4
2.1.3 Créances	4
2.1.4 Produits à recevoir	4
2.1.5 Charges constatées d'avance	4

2.2 Passif

2.1.1 Fonds associatifs	5
2.2.1.1 Fonds associatifs sans droits de reprise	5
2.2.2 Provisions	6
2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	6
2.2.4 Etat des dettes	6
2.2.5 Fonds dédiés – tableau de suivi	7
2.2.5.1 Subventions de fonctionnement affectées	7
2.2.6 Informations à caractère fiscal	8
2.2.7 Produits constatés d'avance	8

3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1	Détail des subventions en euros	9
3.2	Ventilation de l'effectif moyen	10
3.3	Subvention en nature	10

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1.	Informations concernant le Droit Individuel à la Formation	11
4.2.	Engagements hors bilan	11

1- FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Il n'y a pas eu d'événement majeur.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement n°99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

2.1.1.1 Principaux mouvements

NEANT

2.1.1.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit bail
Matériel de bureau et informatique	10 303	

KPMG Entreprises
Département de KPMG SA
Le Commissaire aux Comptes

2.1.2.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencements et aménagements des locaux	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

2.1.3 Créances

Toutes les créances sont exigibles à moins d'un an.

2.1.4 Produits à recevoir

Les montants provisionnés concernent essentiellement des soldes de subventions 2006 à recevoir, ils s'élèvent à 258 926 €.

2.1.5 Charges constatées d'avance

Total : 3 560 €

KPMG Entreprises
Département de KPMG SA
Le Commissaire aux Comptes

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droits de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- valeur du patrimoine intégré				
- fonds statutaires				
- apports				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme	101 209	1 900		103 109
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
Réserves pour Fonds de roulement	60 051			60 051
Réserves pour frais de personnel	31 094			31 094
Report à nouveau				
Autres réserves et report à nouveau	83 391			131 080
TOTAL	275 745			325 334

KPMG Entreprises
Département de KPMG SA
Le Commissaire aux Comptes

2.2.2 Provisions pour risques et charges

NEANT

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

La convention collective appliquée dans l'association prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière en fonction de l'ancienneté de la personne dans l'association.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée n'est pas comptabilisée en provision pour risques et charges.

Par contre, il existe une réserve pour frais de personnel qui couvre la charge latente à hauteur de 31 094 €.

2.2.4 Etat des dettes

Toutes les dettes sont à échéance à moins d'un an.

Les dettes diverses correspondent principalement :

- aux subventions à reverser :	100 715 €
- aux crédits affectés « Fonds pour l'insertion professionnelles des jeunes »	82 459 €

2.2.5 Fonds dédiés- Tableau de suivi

2.2.5.1 Subventions de fonctionnement affectées (en euros)

Nature des financements reçus		Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restants en fin d'exercice (compte 194)
Opération	Financier				
SANTE Insertion	FAS	3 048,98	< 167,02 >		2 881,96
	DDASS	1 097,63	< 1 097,63 >		0
	CPAM	3 015,44	< 3 015,44 >		0
TRACE	DRTEFP	46 340,66	<46 340,66>	40 000,00	40 000,00
PARRAINAGE	D.D.T.E.	6 128,42	<1 164,11>		4 964,31
Semaines Découverte	Etat Droit des Femmes	2 612,30	<569,12>		2 043,18
PAP /Nouveau Départ	A.N.P.E.	16 500,00			16 500,00
Espace santé	D.R.A.S.S	11 813,90			11 813,90
	ALTEIS.	2 500,00			2 500,00
	CPAM	5 100,00			5 100,00
Santé sécurité routière 2004/2005 2005/2006 2006/2007	D.R.A.S.S.				
		4 803,35			4 803,35
		3 688,00	<3 688,00>		0
				3 075,75	3 075,75
F.I.P.J.	D.R.T.E.F.P.	5 334,00	<5 334,00>		0
Discrimination 2005/2006 2006/2007	ETAT FASILD				
		6 554,57			6 554,57
				5 094,00	5 094,00
Santé Globalité	CPAM/Conseil Général	5 950,98	<5 950,98>		0
Espace parole	DRASS	1 816,30			1 816,30
Service Médical extérieur	Conseil Régional			4 951,20	4 951,20
TOTAL		126 304,53	<67 326,96>	53 120,95	112 098,52

2.2.6 Informations à caractère fiscal

L'Association n'est pas redevable des impôts commerciaux (TVA, IS, TP) à l'exception de l'IS au taux réduit sur les produits financiers.

2.2.7 Produits constatés d'avance

Subvention perçue d'avance : 2000 €.

3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 *Détail des subventions en euros*

- Subvention de fonctionnement	
- Subvention ETAT (DRTEFP) et FSE	344 181
- Subventions des communes	128 297
- Subvention ETAT CIVIS	173 353
- Subvention Conseillers Techniques	
- Subvention REGION	139 516
- Subventions liées à l'embauche de contrats aidés	4 423
- Subvention liées à des opérations spécifiques	
- Total des ressources affectées	223 550

1 013 320

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
salariés CDD/CDI	23	
agent ANPE		0,5
TOTAL	23	0,5

3.3 Subvention en nature

Depuis le 1^{er} septembre 2003, l'A.N.P.E. a mis à disposition de la MISSION LOCALE, un agent A.N.P.E. à mi-temps.

Cette subvention indirecte n'est pas valorisée dans le compte de résultat, car elle présenterait un caractère discriminatoire.

4 Autres Informations

4.1 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Les droits correspondants ne font pas l'objet d'une provision pour charges à payer, conformément aux règles comptables en vigueur.

Au 31 décembre 2006, le total des jours acquis au titre du D.I.F. s'élève à 60,34 jours.

4.2 Engagements hors bilan

NEANT